

PLAN VERT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

BILAN COMPLET DES RÉALISATIONS 2010

ORIENTATION 1 – Harmoniser les pratiques de gestion de l'arrondissement aux principes de développement durable

- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a acheté de la vaisselle réutilisable qui est désormais mise à la disposition des groupes utilisant le pavillon Gilbert-Layton.
- La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises a acheté de la vaisselle réutilisable pour la tenue de ses réunions, autant avec les gens de l'interne que de l'externe.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et la Direction des travaux publics ont soutenu différents organismes partenaires afin que les matières recyclables soient récupérées à l'issue d'une demi-douzaine d'importants événements publics locaux (Pista Sa Nasyon, Hiver en fête à Côte-des-Neiges, etc.).
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a eu recours au site Internet de l'arrondissement pour diffuser son Plan directeur aux organismes et à la population.
- Les employés de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ont favorisé le recours aux présentations électroniques, au détriment du papier, dans leurs échanges réguliers avec les organismes partenaires de l'arrondissement.
- Plutôt que de distribuer le *Répertoire des activités de sports et de loisirs 2010-2011* de porte en porte, l'arrondissement a distribué un simple carton invitant les résidents intéressés à s'inscrire aux activités via le site Internet de l'arrondissement (Loisirs en ligne) ou à se procurer un exemplaire papier dans les principaux points de service de l'arrondissement. Cette nouvelle façon de faire a permis de diminuer le nombre d'exemplaires imprimés de 42 %.
- La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises a créé un site FTP afin de transmettre à ses membres, sous format électronique, les documents relatifs aux séances du Comité consultatif d'urbanisme.
- Des élus de l'arrondissement ont accepté de recevoir uniquement de manière électronique les dossiers décisionnels étant présentés à chaque séance du conseil d'arrondissement. Ceci a permis de réduire de moitié le nombre de photocopies devant être préparées par la Division du greffe pour chaque séance.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social utilise désormais uniquement des produits d'entretien écologiques dans ses installations. Rappelons que l'année précédente (2009), cette même Direction avait offert des formations à ses employés sur les façons d'entretenir des édifices de manière écologique et sur l'utilisation des produits écologiques.
- En partenariat avec Allégo, la direction de l'arrondissement a lancé un programme de sensibilisation auprès de ses employés afin de les encourager à utiliser les modes de transport actifs ou à effectuer du covoiturage (plutôt qu'être seul à bord de leur auto).

- Dans le numéro estival du bulletin officiel *Le Citoyen*, l'arrondissement a pris soin d'inclure un article portant sur la réglementation relative à l'arrosage des pelouses et l'importance de ne pas gaspiller l'eau potable.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a poursuivi ses rencontres de sensibilisation auprès des organismes partenaires afin de les encourager à tenir des événements écoresponsables.

ORIENTATION 2 – Pratiquer une gestion responsable des ressources

- La Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers a retiré une clôture et des gradins désuets du parc Jean-Brillant afin de permettre une planification de réaménagement du parc qui mettra notamment l'accent sur un accroissement de la végétalisation.
- La Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers a également remplacé une vieille portion bétonnée du parc de Kent par des végétaux.
- La Direction des travaux publics a entamé une période d'essai d'une durée de trois ans d'outils électriques (scies, pôle-scies, taille-haies) en guise de remplacement des modèles traditionnels fonctionnant à l'essence. Ces nouveaux outils ont reçu jusqu'ici un accueil favorable de la part des employés qui doivent les utiliser dans leurs tâches quotidiennes.
- La Direction des travaux publics a procédé à l'achat de trois camions lourds répondant aux normes environnementales TIER 4 afin de remplacer des véhicules lourds plus polluants datant de 1987, 1990 et 1992.
- La Direction des travaux publics a loué 5 véhicules Nissan Versa certifiés ULEED (à très faible émission de CO₂).
- Dans ses opérations régulières d'entretien de véhicules, la Direction des travaux publics a continué à privilégier l'utilisation de pièces usagées garanties lors du remplacement de certaines pièces de carrosserie ou de grosses pièces mécaniques.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a fait installer des diffuseurs d'eau et de produits écologiques d'entretien pour les employés en charge de l'entretien des immeubles. Ceci a permis une meilleure utilisation de l'eau et des produits nettoyants ainsi qu'une réduction des pertes.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a profité de la réfection de la pataugeoire du parc de Kent afin d'y implanter un système moderne de récupération d'eau.
- En matière de sécurité routière, la Direction des travaux publics a notamment installé trois stèles radars fonctionnant à l'énergie solaire. Ces stèles indiquent aux automobilistes la vitesse à laquelle ils roulent.
- La Direction des travaux publics a planifié des travaux qui permettront des économies d'énergie dans le clos de voirie Madison. Ces travaux seront réalisés en 2011.
- La Direction des travaux publics a installé des lampadaires solaires au parc Paul-Doyon, au parc de Kent et au jardin communautaire Châteaufort. Surmontés de panneaux solaires, ces lampadaires font le plein d'énergie au cours de la journée et s'allument automatiquement à la noirceur.
- La Direction des travaux publics a installé quatre compacteurs à ordures fonctionnant à l'énergie solaire dans le chemin de la Côte-des-Neiges. Grâce à leur technologie de compression alimentée à l'énergie solaire, ces poubelles peuvent contenir environ cinq fois plus de déchets qu'une poubelle ordinaire. En 2010, l'arrondissement a aussi planifié pour l'année 2011 l'installation de telles poubelles solaires dans le parc Jean-Brillant ainsi que l'implantation dans ce parc de bacs à recyclage solaires fonctionnant selon le même principe.

- La Patrouille bleue, qui est composée d'étudiants, a arpenté les rues de l'arrondissement avec comme mission de sensibiliser les gens à la récupération de l'eau de pluie et l'économie d'eau potable.

ORIENTATION 3 – Favoriser un développement urbain écologique

- L'arrondissement a complété la construction du Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce, à l'angle des avenues de Monkland et Benny. Ce bâtiment s'est mérité la certification LEED argent.
- Du mobilier urbain en plastique recyclé a été installé au parc de Kent, au parc Benny et à la Place Darlington.
- La Direction de l'aménagement urbain a appliqué le principe de *Walkability* (i.e. favoriser les déplacements piétonniers) à un projet domiciliaire additionnel dans le secteur Namur—Jean-Talon. Ce projet d'habitation social est situé à proximité de la station de métro De La Savane. Une réduction du ratio de cases de stationnement par unité d'habitation a été prévue, de même que l'imposition d'un stationnement pour vélos.
- La Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers a lancé un programme visant la création de petits espaces verts dans l'arrondissement. Ce programme vise du même coup à réduire les îlots de chaleur. Le premier espace ciblé est un terrain asphalté appartenant à l'arrondissement qui est situé à l'angle de l'avenue Coolbrook et du chemin Queen-Mary. Ces travaux ont été planifiés en 2010 et seront réalisés en 2011.
- La direction de l'arrondissement, en partenariat avec Mobiligo, a lancé le projet pilote *Quartier vert, actif et en santé* dans le secteur sud-est de Notre-Dame-de-Grâce. Lancé en juin 2010, ce projet comporte une série d'activités participatives avec les résidents du secteur. Quatre enjeux prioritaires ont été ciblés pour favoriser la mobilité des piétons et des cyclistes dans le quartier : la connexion entre le nord et le sud du quartier; les liens entre les lieux de fréquentation; l'intégration du secteur au réseau montréalais de pistes cyclables ainsi que l'accessibilité aux stations de métro Villa-Maria et Vendôme.
- Un système de contrôle à distance de l'éclairage a été installé dans trois terrains de jeux : le terrain de tennis du parc de Kent et les terrains de baseball des parcs Nelson-Mandela et Loyola. Ceci permet une réduction de la pollution lumineuse car l'éclairage est activé uniquement lors de l'utilisation des terrains en question.

ORIENTATION 4 – Améliorer la gestion des matières résiduelles et la propreté de l'arrondissement

- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a poursuivi la mise à niveau des équipements de recyclage dans ses installations. Elle a de plus formé les gestionnaires et employés des centres à l'intérieur desquels des activités sont offertes. Les organismes partenaires avec lesquels l'arrondissement partage l'utilisation de ces centres ont aussi été ciblés.
- La collecte des piles usagées dans les quatre bibliothèques et au bureau Accès Montréal de l'arrondissement a permis de recueillir 787 kilogrammes de piles en 2010.
- L'arrondissement a poursuivi ses efforts d'implantation des grands bacs roulants de recyclage de 360 litres dans les immeubles de *neuf logements et plus*. Au total, 1 681 unités de logements de cette catégorie ont été ciblées et 299 grands bacs roulants ont été distribués.

- Dans le cadre du *Programme de récupération hors foyer*, qui cible les hôtels, bars et restaurants de CDN—NDG, 285 bacs roulants de recyclage ont été distribués à 134 commerces de cette catégorie.
- À l'automne 2010, la Direction des travaux publics a distribué 6 000 bacs à recyclage roulants aux maisons unifamiliales de CDN—NDG.
- À l'automne 2010, dans le cadre d'un projet pilote, la Direction des travaux publics a distribué 2 000 bacs à recyclage roulants à des duplex et triplex du quartier de Notre-Dame-de-Grâce.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a installé un système UV dans les piscines intérieures des centres sportifs de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce. Ce système permet de réduire le niveau de chloramine dans l'air et dans l'eau.
- La Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers a installé approximativement 5 000 m² de gazon LEED dans le parc Benny. Comparativement au gazon régulier, le gazon LEED nécessite moins d'entretien et d'arrosage. Il a aussi une durée de vie plus longue et est peu sujet aux mauvaises herbes et aux champignons.
- Dans le cadre de la construction du Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce, qui s'est mérité la certification LEED argent, plusieurs matériaux de construction ont été recyclés.
- L'arrondissement a réalisé deux collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) à l'aréna Doug-Harvey. Près de 7,6 tonnes de RDD ont été ramassées. Rappelons que l'arrondissement organise annuellement ces collectes spéciales de RDD dans Notre-Dame-de-Grâce afin de cibler les résidants qui peuvent difficilement se rendre jusqu'à l'Écocentre de la Côte-des-Neiges.
- L'arrondissement a tenu une collecte des résidus verts d'une durée de six semaines consécutives au printemps et de 10 semaines consécutives à l'automne. Ceci a permis le ramassage de près de 2 723 tonnes de résidus verts, incluant les feuilles mortes.
- Un îlot de recyclage a été installé à l'angle des avenues Monkland/Marcil afin de permettre aux petits commerces disposant de peu d'espace d'y apporter leurs matières recyclables.

ORIENTATION 5 – Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

- Soucieuse de mieux protéger les arbres, la Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers a réaménagé les aires de jeux et les aires de circulation du parc Van Horne en créant une certaine distance entre les arbres et les zones achalandées.
- Dans le cadre de l'élaboration du Plan de foresterie urbaine de l'arrondissement, l'inventaire des arbres sur le domaine public a été réalisé en 2010.
- Des recherches ont été effectuées par la direction de l'arrondissement afin d'identifier des terrains que l'arrondissement pourrait transformer en petits espaces verts. C'est dans le cadre de cette recherche que le terrain asphalté à l'angle de l'avenue Coolbrook et du chemin Queen-Mary a été retenu pour y planifier la création d'un petit espace vert dont la réalisation verra le jour en 2011.
- La Direction des travaux publics a planté 475 arbres en 2010. Il y a notamment eu de nouvelles plantations aux abords du nouveau Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce (parc Benny).
- Un total de 208 arbres morts, malades ou dangereux ont dû être coupés à travers l'arrondissement en 2010.

- À l'intérieur du parc Mahatma-Gandhi, le talus a été aménagé avec des semences de fleurs sauvages afin de contribuer à la biodiversité et pour réduire les superficies de monoculture de gazon. Des études ont également été menées afin d'identifier d'autres espaces à aménager de la sorte.
- L'arrondissement a poursuivi les interventions de mise en valeur des espaces verts existants grâce à de l'aménagement paysager au parc Georges-Saint-Pierre, au parc de Kent, au parc Benny et au jardin Châteaufort.
- Des études de caractérisation (évaluation de la composition du sol) ont été menées pour le parc Rosemary-Brown, le parc Trenholme et le site du futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce.
- Dans le cadre de la distribution annuelle de fleurs aux citoyens, l'arrondissement a augmenté le nombre de fleurs disponibles pour la population en passant de 35 000 à 50 000 fleurs. Au cours de cette même journée de distribution, l'arrondissement a remis 1 000 vivaces ainsi que du paillis de bois provenant de l'élagage d'arbres dans CDN—NDG.
- L'arrondissement a poursuivi ses efforts afin de protéger le boisé du parc Marie-Gérin-Lajoie en y introduisant une végétation de sous-bois indigène.
- Afin de protéger le boisé du parc Mackenzie-King, l'arrondissement a planté 20 arbres à des endroits stratégiques afin de créer une zone tampon entre le boisé et les aires d'activités du parc.
- L'arrondissement a offert du soutien à la gestion de six jardins communautaires, en plus de réaménager le jardin Châteaufort.
- En collaboration avec des groupes communautaires, l'arrondissement a appuyé la tenue de plusieurs petits projets saisonniers de marchés de fruits et de légumes.

ORIENTATION 6 – Promouvoir le transport durable

- L'arrondissement a travaillé de concert avec la Ville de Montréal (Ville centre) pour la réalisation du chemin de ceinture du mont Royal.
- Toujours en collaboration avec la Ville centre, l'arrondissement a procédé à des travaux de sécurisation de la piste cyclable du boulevard de Maisonneuve ainsi qu'à l'ajout d'une bande cyclable sur le boulevard Grand.
- Des supports à vélos ont été installés au Centre communautaire de Notre-Dame-de-Grâce, au centre Le Manoir et au nouveau Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce.
- En partenariat avec Allégo, la direction de l'arrondissement a lancé un programme de sensibilisation auprès de ses employés afin de les encourager à utiliser les modes de transport actifs ou à effectuer du covoiturage (plutôt qu'être seul à bord de leur auto).
- La direction de l'arrondissement a travaillé étroitement avec *BIXI – Société de vélo en libre-service* afin de poursuivre l'expansion du réseau BIXI vers l'ouest par le chemin Queen-Mary et ainsi pénétrer dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce. Ce travail réalisé en bonne partie en 2010 a permis d'officialiser l'expansion du réseau en avril 2011 et l'implantation de quatre stations BIXI dans Notre-Dame-de-Grâce.
- La direction de l'arrondissement a prolongé son entente avec Communauto afin de permettre l'utilisation de cases de stationnement à côté des arénas Doug-Harvey et Bill-Durnan.
- La décision d'octroyer un espace de stationnement à Communauto sur le boulevard de Maisonneuve, à l'ouest du boulevard Décarie, a également été prise en 2010.

ORIENTATION 7 – Mobiliser les organisations et les citoyens par la sensibilisation et l'éducation environnementale

- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a soutenu le projet *Pour bien jardiner* destiné aux jeunes de CDN—NDG.
- Les deux éco-quartiers de l'arrondissement ont réalisé 548 activités et interventions de sensibilisation auprès de 17 042 citoyens dans différents dossiers touchant à l'environnement et à la propreté.
- L'arrondissement a diffusé différentes nouvelles environnementales par l'entremise de son site Internet (ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg) et de la page *L'enVERT du Citoyen* qui paraît dans chaque numéro du bulletin officiel de l'arrondissement.
- Lors de la toute première édition du gala de la Société des Grands Citoyens de CDN—NDG, qui sert à honorer et remercier les citoyens et groupes qui font une différence au sein de la communauté, un prix a été remis à la Coopérative La Maison verte. La Maison verte est une coopérative communautaire qui propose des solutions écologiques pour la maison, ainsi que des ressources pour une consommation responsable. Il s'agit de la première coopérative de solidarité en environnement au Canada. Fondée en 1999 à Notre-Dame-de-Grâce, la Maison verte compte aujourd'hui plus de 7 000 membres et propose plus de 1 000 produits écologiques et équitables.
- L'arrondissement a de nouveau appuyé et participé activement à la campagne annuelle *Je m'active dans mon quartier*, une initiative d'Équiterre favorisant les déplacements actifs (marche, vélo) et le magasinage dans les commerces de proximité.
- Et finalement, l'arrondissement a publié un bilan annuel des réalisations effectuées dans le cadre du Plan vert.

FIN